

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
10 janvier 2022

Classes de neige et colonies de vacances : les professionnels de l'accueil et l'animation des groupes d'enfants particulièrement fragilisés

Les centres de vacances restent et souhaitent rester ouverts en Savoie Mont Blanc.

Seule une partie des classes de neige sont en cours dans nos montagnes de Savoie et de Haute-Savoie et se déroulent dans de bonnes conditions d'accueil, d'enneigement et d'apprentissages. Les enfants sont ravis de leurs expériences et les enseignants heureux de voir leur projet se concrétiser.

Certes les conditions sanitaires ne facilitent pas l'accueil des séjours et quelques cas positifs peuvent se présenter – comme partout ailleurs – **mais un protocole sanitaire existe et est assuré par les centres de vacances qui accueillent les groupes et les autres acteurs de la montagne, en lien étroit avec l'ARS.**

En ce mois de janvier 2022 il est donc toujours possible d'accueillir les enfants et adolescents en séjours. Malgré cela le flou persiste au sein des instances de l'Education Nationale. Le positionnement du ministère n'étant pas clair, les décisions prises sur le terrain ne sont pas toujours cohérentes.

Est-ce la relance économique qui prime ? Dans ce cas-là, les séjours scolaires ne doivent pas être déconseillés ni interdits par les instances de l'Education Nationale. Car depuis la mise à jour de la FAQ de l'Education Nationale du 4 janvier 2021, les séjours ne sont pas interdits mais il est « conseillé de les reporter dans la mesure du possible. ».

Ou est-ce le principe de précaution qui doit primer ? Dans ce cas-là, une prise décision claire d'interdiction des séjours scolaires serait à prendre et ce pour l'ensemble des départements de France.

Etant donné cette double logique les centres de vacances se retrouvent dans une impasse où dès qu'ils ouvrent dans ces conditions **ils accusent des pertes de rentabilité**. Les centres ne peuvent pas prendre éternellement le risque d'ouvrir sans avoir assez de groupe et se retrouver dans une position économique qui ne leur permet ni de solliciter les aides, ni d'atteindre une activité suffisante pour trouver un vrai équilibre financier dans le cadre d'un 3^{ème} hiver très compliqué.

Les reports ne seront pas possibles pour la grande majorité des séjours, ils ne pourront être reprogrammés que pour l'hiver 2023, ces chiffres d'affaires seront reportés...avec toujours beaucoup d'incertitudes sur leur concrétisation étant donné que la plupart ont déjà été reportés de l'hiver 2021, et même de l'hiver 2020.

Les effectifs des groupes présents sont amputés, avec des coûts de rapatriement à absorber dans certains cas.

Les centres de vacances se retrouvent en difficulté à rembourser des acomptes alors qu'ils ont engagé une partie des frais sur les séjours annulés.

Pour leur survie, les centres de vacances ont **besoin d'un accès adapté au temps partiel ainsi qu'au dispositifs des « coûts fixes »** : l'éligibilité à 50% de perte de CA ne permet pas de répondre à leur situation économique. **Face à un secteur d'activité spécifique, un dispositif d'aide d'urgence spécifique est nécessaire.**

Ainsi, un rendez-vous est sollicité dès que possible avec le cabinet de Jean-Baptiste LEMOYNE.

CHIFFRES CLEFS

- La baisse des chiffres d'affaires des hébergements collectifs accueillant des mineurs en Savoie et Haute-Savoie s'élève à -75% sur les 2 derniers exercices cumulés (2020 et 2021).
- La saison hivernale représente près de 74% des nuitées des séjours de mineurs en Savoie Mont Blanc.
- 2,9 millions de nuitées de groupes de mineurs (3 à 17 ans) sont accueillies en Savoie Mont Blanc hors crise sanitaire
- 407 hébergements collectifs sont concernés par l'accueils de mineurs en Savoie Mont Blanc.

CONTACTS PRESSE : SMB JUNIORS Clotilde Desarmenien

Tél. 04 50 45 69 54 / 07 49 88 63 71 – clotilde.desarmenien@smbjuniors.com